

224C0574
FR0004045847-DIV10

25 avril 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

VOYAGEURS DU MONDE

(Euronext Growth Paris)

Le 23 avril 2024, la société VOYAGEURS DU MONDE a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions qu'elle envisage de déposer¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres VOYAGEURS DU MONDE sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 23 avril 2024 par la société VOYAGEURS DU MONDE.